

Le scandale éolien

Ouvrage de l'écologiste Antoine Waechter, paru aux Éditions Baudelaire le 30 août 2019.



Antoine Waechter *Le scandale éolien*, Éditions Baudelaire, 98 pages, 11,00 € (ISBN 9791020325297)

“ L'image d'une énergie propre capable de remplacer le nucléaire et utile dans la lutte contre le réchauffement climatique, entretenue par les partisans de l'éolien, est un mythe qui justifie de coloniser le territoire français sans aucun encadrement public.



Antoine Waechter
(photo : Joseph Schirmer CC BY-SA 4.0)

L'Alsace 3 octobre 2019 Haut-Rhin

Les éoliennes : « Un scandale », juge l'écologiste Antoine Waechter

Le Sundgau compte un farouche détracteur de l'énergie éolienne. L'écologiste Antoine Waechter, conseiller municipal de Fulleren et président du Mouvement écologiste indépendant (MEI), vient de publier un livre au titre évocateur : *Le scandale éolien*.

La synthèse de couverture en dit long sur la conviction qui anime l'écologiste : « L'image d'une énergie propre capable de remplacer le nucléaire et utile dans la lutte contre le réchauffement climatique, entretenue par les partisans de l'éolien, est un mythe qui justifie de coloniser le territoire français sans aucun encadrement public. Les aérogénérateurs investissent dorénavant tout le pays avec des machines monstrueuses de plus de 200 mètres de hauteur, dénaturant les plus beaux territoires et dégradant le cadre de vie de milliers de personnes. L'État protège les spéculateurs du vent contre les citoyens qu'il est censé protéger, par le démantèlement progressif du droit à l'environnement et le recul de la démocratie ».

Réduire la consommation

Dès le préluce du livre, Antoine Waechter dit et redit qu'en aucun cas l'éolien ne peut être considéré comme une solution au réchauffement climatique. Et que celle-ci ne pourra passer que par une réduction de la consommation. « Les énergies renouvelables ne remplaceront pas les énergies à haute densité, comme le nucléaire et le pétrole, si nous ne réduisons pas de manière drastique nos besoins. »

En clair, on n'évitera pas le réchauffement en remplaçant une énergie par une autre mais en revenant à davantage de sobriété. Voilà pour le fond de sa pensée. Sur la forme, si Antoine Waechter est vent debout contre les éoliennes, c'est pour deux raisons essentielles. La première est liée aux paysages. L'écologiste parle d'un « enlaidissement de notre pays ». Pour lui, installer des machines qui mesurent plus de 200 mètres de haut écrase et industrialise le paysage. Il rappelle que les cathédrales les plus hautes, Rouen et Strasbourg, ne dépassent pas les 150 mètres. Antoine Waechter rapporte aussi que l'installation des mâts nécessite beaucoup de béton (1000 à 2000 tonnes pour arrimer un seul mât) et que les aérogénérateurs, en plus d'être hauts, sont perpétuellement en mouvement.

Dans un chapitre, ardu à lire, intitulé « L'argent comme moteur », Antoine Waechter dénonce un système économique qui profiterait à des fonds de pension, des assurances et des pétroliers. Selon lui, 80 % du parc éolien national français serait aux mains de sociétés étrangères. « Curieuse image de l'indépendance énergétique nationale », ironise Antoine Waechter.

L'écologiste va plus loin en parlant de « corruption du processus de décision, accompagnée de mesures d'intimidation ». Selon lui, la justice aurait enregistré 250 plaintes en 2018, autant pour des faits de menaces et d'intimidation que pour des prises illégales d'intérêt.

Enfin, sur un plan environnemental stricto sensu, Antoine Waechter compare l'impact d'une éolienne à celui d'une zone industrielle de deux hectares. Selon lui, un aérogénérateur aurait des conséquences désastreuses sur les populations d'oiseaux et, surtout, de chauve-souris. « Les parcs éoliens créent un désert biologique autour d'eux », accuse l'auteur du *Scandale éolien*, qui pointe l'étrange silence dont feraient preuve certaines associations environnementalistes comme la [Ligue de protection des oiseaux](#) (LPO) ou la fédération [France nature environnement](#) (FNE).

D'après Antoine Waechter, les effets constatés sur la faune se répercutent forcément sur les populations voisines des éoliennes. Selon l'écologiste, des médecins parleraient même d'un « syndrome éolien ». Les nuisances sonores et surtout visuelles continues affecteraient la santé des riverains.

Pas de vent dans le Sundgau ?

En dehors de la parution de son livre, Antoine Waechter s'est déjà maintes fois positionné contre l'éolien dans le Sundgau, notamment au travers de tribunes et interviews [dans L'Alsace](#). À l'automne dernier, l' élu local de Fulleren avait déjà réagi à l'idée de mener une étude sur l'éolien dans le Sundgau en affirmant qu'elle était totalement inutile pour la simple et bonne raison que le gisement n'est pas là. En d'autres termes, le vent ne souffle pas assez fort dans le Sundgau.

De 15 gigawatts en 2018 à 34,1 gigawatts en 2028

En France, à la fin de l'année 2018, la production d'électricité éolienne représentait 15 gigawatts. Le parc éolien était de 8000 mâts. La [loi sur la production énergétique publiée en mars 2019](#) prévoit de passer à une production (au minimum) de 34,1 gigawatts en 2028 (35,6 gigawatts dans une option haute), c'est-à-dire environ 14 500 mâts, soit une augmentation de 6500 mâts en dix ans.

5,8 % de la production nationale

Actuellement en France, l'éolien représente 5,8 % de l'électricité consommée. Il s'agit de la deuxième source d'énergie renouvelable. Le secteur représente 18 000 emplois.

Zéro éolienne dans le Haut-Rhin

Pour l'heure, il n'existe aucune éolienne dans le Haut-Rhin. Selon les chiffres disponibles fin 2018, la région Grand Est fournit pourtant 3373 mégawatts en éolien, soit 22 % de la puissance nationale. Cela représente 44 % de la production électrique renouvelable de la grande région.